



CONFÉRENCE

LE CONTENTIEUX DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, UN CONTENTIEUX ENVIRONNEMENTAL SPÉCIAL ?

27 mai 2025

**Centre Panthéon - Salle des Conseils
(Aile Soufflot, Esc. M)**

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR LES PARTICIPANTS EXTÉRIEURS - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)**

La Chaire Observatoire Santé et Environnement - Analyse Juridique et Interdisciplinaire (OSE-AJIR) a le plaisir de vous convier à une conférence sur le thème :

**Le contentieux des énergies renouvelables, un contentieux environnemental spécial
?**

Programme

- Propos introductif

Sara BRIMO, Professeur junior, titulaire de la Chaire OSE AJIR à l'Université Paris-Panthéon-Assas



- Le contentieux des trajectoires énergétiques.

Ackiel BOUDINAR-ZABALETA, docteur en droit public de l'Université Paris-Panthéon-Assas, assistant de recherche auprès de la Chaire OSE AJIR

- Le contentieux des installations de production énergétique.

Tristan BERTHOUMIEUX, doctorant en droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas

- Le contentieux des flux énergétiques

William GREMAUD, Maître de conférences à l'Université Paris-Panthéon-Assas

- Conclusion générale

Sébastien HOURSON, Professeur de droit public à l'Université Paris Nanterre

Inscription obligatoire pour les participants extérieurs avant le 23 mai 2025 : cpjoseajir@u-paris2.fr